

Porteur d'un projet d'installation en
agriculture (aidée ou non aidée)

Réunion d'information « créateur d'entreprises agricoles »

Salle Jean clerc – Chambre d'Agriculture – Perpignan 14 h 30

Les : 10/09, 1/10, 22/10, 5/11, 19/11, 3/12, 17/12

thèmes :

✓ **le CFE de la Chambre d'Agriculture et ses missions :**

guichet unique d'enregistrement pour les créations d'activités agricoles relevant d'une affiliation MSA (culture de végétaux, élevages, aquaculture, activités équestres, activités dans le prolongement d'une activité agricole).
Qui transmet les déclarations au : greffe du tribunal de commerce, centre des impôts, insee, douanes, groupement de défense sanitaire

NB : les créations d'activités pour des travaux agricoles (paysagiste...) et travaux forestiers sont à déclarer au CFE de la Chambre de Commerce bien que le régime de protection sociale soit la MSA

✓ **la MSA et ses missions :**

guichet unique qui gère le régime de protection sociale du monde agricole, recouvre les cotisations, verse les prestations.

seuil d'assujettissement à la M.S.A, les déclarations obligatoires, les cotisations, les droits, les prestations légales (santé, famille, retraite..)

✓ **La Fiscalité :** régime du forfait, du réel, les activités accessoires commerciales, la tva

✓ **Le Point Info JA et les Aides :** Etat, Europe, Collectivités territoriales.

✓ **Qui contacter** pour déposer une demande d'aide

**Installation – 40 ans
dja et/ou Contrat global d'installation
diplômé ou expérience professionnelle**

- Auto diagnostic positionnement :

réalisateur : Point Info Installation

- Plan de Professionnalisation Personnalisé :

stages en entreprise et 21 h d'information dont un forum avec les organismes conseils banque, comptables, juristes...

réalisateur : cfa ou cfppa + service économique Chambre Agriculture

- Diagnostic technique et commercial

-dossier dja : réalisation d'un plan de développement de l'exploitation (PDE)

coût 850 € ht (aide CG66, banques, Groupama)

-dossier CGI (pour installation hors cadre familial ou à conforter) :

coût 180 € HT

réalisateur : Chambre d'Agriculture (Service Entreprise-Odasea)

Suivi technico économique (gratuit) : pendant 3 ans pour les bénéficiaires d'un CGI

réalisateur : Chambre d'Agriculture

Contact : Point info JA : 04 68 51 27 50

Suivi spécifique atelier (à la demande et payant)

réalisateur : Chambre d'Agriculture

Contact : Chambre d'Agriculture

Viticulture : Mme BONET : 04 68 35 74 26

Maraîchage : Mme CARBONNEILL : 04 68 35 87 89

Arboriculture et élevage : Mme JUAN : 04 68 35 87 83

Installation + ou - 40 ans

- Auto diagnostic positionnement :

réalisateur : Point Info Installation

Diagnostic d'exploitation

(faisabilité, préconisations)

réalisateur : Chambre d'Agriculture (Service Entreprise-Odasea)

coût 50 € ht

Contact : Point info JA : 04 68 51 27 50

Suivi spécifique atelier (à la demande et payant)

réalisateur : Chambre d'Agriculture

Contact : Chambre d'Agriculture

Viticulture : Mme BONET : 04 68 35 74 26

Maraîchage : Mme CARBONNEILL : 04 68 35 87 89

Arboriculture et élevage : Mme JUAN : 04 68 35 87 83